

AVIS DES SOCIETES

Informations post AGO

SOCIETE ELECTROSTAR
Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen
2013 Bir El Kassâa Ben Arous

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 juin 2010, la Société Air Liquide Tunisie publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION : Approbation des états financiers ELECTROSTAR relatifs à l'exercice 2009

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2009 et des rapports des Commissaires aux comptes, approuve sans aucune réserve le rapport du conseil ainsi que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION : Approbation des conventions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, approuve les conventions réglementées, tels qu'elles figurent dans le rapport spécial des commissaires aux comptes et ce conformément à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés, étant précisé que les actionnaires intéressés n'ont pas pris part au vote et leurs actions n'ont pas été prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

TROISIEME RESOLUTION : Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice 2009 et distribution des dividendes

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, décide de répartir le résultat bénéficiaire de l'exercice 2009, comme suit :

*Résultat net 2009 :	1 108 893,423
*Résultats reportés :	3 904 406,453
*Total à affecter :	5 013 299,876
*Premier dividende (0,300d) :	525 000,000
*1^{er} reliquat :	4 488 299,876
*Report a nouveau :	4 138 299,876
*2^{ème} reliquat :	350 000,000
*Super dividende (0,200d) :	350 000,000

Soit un dividende de 0,500 Dinar par action.

La rémunération du capital est fixée à 0, 500 dinars par action soit 10% du nominal des actions entièrement libérées.

L'Assemblée Générale Ordinaire charge le Président Directeur Général de mettre en paiement les dividendes, et ce à compter du 15 Juillet 2010.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION : Approbation des états financiers consolidés du Groupe ELECTROSTAR relatifs à l'exercice 2009

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, après avoir entendu la lecture du rapport du Groupe ELECTROSTAR et du rapport des commissaires aux comptes, approuve, sans aucune réserve, les états financiers consolidés du Groupe ELECTROSTAR arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION : Autorisation du Président Directeur Général pour conclure des crédits de gestion

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, autorise le Président Directeur Général, de conclure des crédits de gestion, nécessaires à l'activité de la société, et ce pour un montant de 18 000 000 dinars par banque.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION : Nomination des Administrateurs représentant les petits porteurs

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, après avoir constaté l'expiration du mandat des deux administrateurs représentant les petits porteurs, à savoir Messieurs Anis FOURATI et Jalel HENCHIRI, décide :

- la nomination de Monsieur Adel MANAA.

-Renouvellement du mandat de Monsieur Anis FOURATI.

et ce, pour une durée de trois ans, 2010, 2011 et 2012 expirant lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION : Mandats des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, décide suite à l'erreur matériel répétée qui s'est glissée dans les résolutions n° : 6, 7 et 8 du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2009, de rectifier ladite erreur répétée comme suit : « *et ce, pour une période de trois ans, expirant lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2011* ». Cette résolution annule et remplace ceux de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2009.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR donne tous pouvoirs au Président Directeur Général ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales de publication ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

Actifs

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
<i>Actifs Immobilisés</i>		
Immobilisations incorporelles	1 675 696,815	1 671 056,815
Moins: Amortissements	1 634 455,411	1 545 215,193
	41 241,404	125 841,622
Immobilisations corporelles	16 248 101,358	15 342 869,387
Moins: Amortissements	5 317 781,900	4 665 118,167
	10 930 319,458	10 677 751,220
Immobilisations Financières	5 087 802,445	6 624 612,539
Total des Actifs Immobilisés	16 059 363,307	17 428 205,381
Autres actifs non courants	239 050,131	207 413,250
Total des actifs non courants	16 298 413,438	17 635 618,631
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Stocks	6 921 400,118	10 919 250,670
Moins: Provisions	167 542,510	186 527,840
	6 753 857,608	10 732 722,830
Clients et comptes rattachés	41 959 572,081	37 022 543,666
Moins: Provisions	3 006 167,739	2 524 332,076
	38 953 404,342	34 498 211,590
Autres actifs courants	7 363 000,393	6 412 078,313
Placements et autres actifs financiers	20 000,000	20 000,000
Liquidités et équivalents en liquidités	567 010,820	798 999,591
Total des actifs courants	53 657 273,163	52 462 012,324
TOTAL DES ACTIFS	69 955 686,601	70 097 630,955

Capitaux Propres & Passifs

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES		
Capital Social	8 750 000,000	8 750 000,000
Réserves Légales	890 189,526	890 189,526
Prime d'émission	1 720 223,625	1 720 223,625
Résultats reportés	4 138 299,876	3 904 406,453
Réserve Spéciale de Réévaluation	8 411 581,139	8 411 581,139
Total des capitaux propres après affectation du résultat	23 910 294,166	23 676 400,743
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	3 630 413,767	6 727 536,179
Total Passifs non courants	3 630 413,767	6 727 536,179
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 666 749,994	9 317 389,211
Autres passifs courants	12 460 313,565	9 582 755,455
Concours bancaires et autres passifs financiers	19 287 915,109	20 793 549,367
Total Passifs courants	42 414 978,668	39 693 694,033
Total des Passifs	46 045 392,435	46 421 230,212
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	69 955 686,601	70 097 630,955

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Résultats reportés	Réserve Spéciale de Réévaluation	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2009 avant affectation du résultat	8 750 000,000	890 189,526	1 720 223,625	3 904 406,453	8 411 581,139	1 108 893,423	24 785 294,166
Affectation du résultat 2009:							
* Résultats reportés				233 893,423		-233 893,423	0,000
*Dividendes						-875 000,000	-875 000,000
Solde au 31/12/2009 après affectation du résultat	8 750 000,000	890 189,526	1 720 223,625	4 138 299,876	8 411 581,139	0,000	23 910 294,166

AVIS DES SOCIETES

Informations post AGE

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen
2013 Bir El Kassâa Ben Arous

Les résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 30 juin 2010.

PREMIERE RESOLUTION : Approbation de la mise à jour des Statuts

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, après lecture examen et échanges d'avis décide et approuve la mise à jour des statuts de la Société, conformément aux modifications apportées et aux nouvelles dispositions de la loi n° : 2009-16 du 16 Mars 2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR, donne tous pouvoirs au Président Directeur Général ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales de publication.

Cette résolution est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.